

PROCES VERBAL N°37 DES COMPETITIONS DE JEUNES

Réunion du : Mardi 29 Avril 2025

A : 14H00 au siège du District Gard Lozère

Président : MR BARLAGUET

Présents : MRS Patrick AURILLON. Denis LASGOUTE. Michel UDOVIVIC. Jean Marie TASTEVIN.

Absent excusé : MRS Stéphane BROCCQ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°36 du 17 Avril 2025

RETOURS CSR . - DISCIPLINE. - APPEL (informations clubs)

➤ DISCIPLINE :

U17D3 POULE A

FC BERNIS/FC VAL DE CEZE du 16.03.2025

Dit match perdu par pénalité à l'équipe de VAL DE CEZE pour en reporter le bénéfice à FC BERNIS.

➤ CSR :

U17D2 POULE B

ST CHRISTOL LES ALES/EP VERGEZE 2 du 13.04.2025

Dit match perdu par pénalité à EP VERGEZE pour en reporter le bénéfice à ST CHRISTOL LES ALES 2.

U17D2 POULE B

SUMENE ES/ST CHRISTOL LES ALES du 30.03.2025

Dit match à rejouer à une date à fixer par la commission.

COUPE GARD LOZERE U19

POULX AS/ N. PISSEVIN VALDEGOUR du 12.04.2025

Confirme le résultat acquis sur le terrain et dit N. PISSEVIN VALDEGOUR qualifié pour le prochain tour.

COUPE GARD LOZERE U17

ST BEUCAIRE 2/FOOT TERRE DE CAMARGUE du 12.04.2025

Dit match perdu par pénalité à ST BEUCAIRE 2 pour en reporter le bénéfice à l'équipe de FOOT TERRE DE CAMARGUES.



U15D2 POULE B

ACADEMIE UNIVERS 2/ES PAYS D UZES du 06.04.2025.

Dit match perdu par pénalité à N. ACADEMIE UNIVERS pour en reporter le bénéfice à l'équipe de PAYS D UZES.

U14 TERRITOIRE

VERGEZE EP/N. SOLEIL LEVANT du 09.04.2025

Dit match perdu par pénalité à EP VERGEZE pour en reporter le bénéfice à l'équipe de N. SOLEIL LEVANT (8 à 0)

U19D1 POULE B

FOOT TERRE DE CAMARGUE/FC CALVISSON du 19.04.2025

Dit match perdu par Forfait à l'équipe du FC CALVISSON pour en reporter le bénéfice à FOOT TERRE DE CAMARGUE.

➤ **APPEL :**

U19D1 POULE B

FOOT TERRE DE CAMARGUE/ST GILLES AEC du 23.11.2024

Confirme la décision match perdu aux deux équipes par pénalité.

REPROGRAMMATION CHAMPIONNAT

U17 D1 POULE A

FOOT TERRE DE CAMARGUE/AS CAISSARGUES **est maintenue au samedi 3 MAI 2025 à 16H00 sur les installations de AIGUES MORTES.**

U17D2 POULE B

ES SUMENE/ST CHRISTOL LES ALES du 30.03.2025 **est à rejouer le dimanche 11 MAI 2025 à 10H00 sur les installations de SUMENE.** Décision de la Commission de la CSR du 15.04.2025 avec 3 officiels désignés.

U19D1 POULE A

AC PISSEVIN VALDEGOUR/ST HILAIRE LA JASSE **est maintenue au samedi 3 Mai 2025 à 16H00 sur les installations de AUZON CAPE.**

REPROGRAMMATION COUPES GARD LOZERE

COUPE GARD LOZERE U19

N. PISSEVIN VALEDGOUR/SAUVETERRE ou

POULX/SAUVETERRE

Est reprogrammée au JEUDI 8 MAI 2025. (en attente 7 jours d'appel).

COUPE GARD LOZERE U17

AS CAISSARGUES/FOOT TERRE DE AMARGUES ou

AS CAISSARGUES/ST BEUCAIRE 2

Est reprogrammée au JEUDI 8 MAI 2025 (en attente 7 jours d'appel)



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
MR Patrick AURILLON



LE PRESIDENT,
MR Bernard BARLAGUET

